

AVIS N° 226 - 2022 / BRVM / DG

Rappel

Mardi 15 novembre 2022, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément à l'Avis N°240-2021/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2022, le mardi 15 novembre 2022, Fête de la Paix, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le mercredi 16 novembre 2022.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 novembre 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes d'Information,
Chargé de l'Intérim

Moussa DAVOU



6
5-21